

# BPJEPS

# AE

## BPJEPS Activités Equestres



CAMPUS  
**TERRE & AVENIR**  
ALENÇON · SÉES



Métiers du  
cheval



Formation  
continue ou en  
apprentissage



805 h en centre  
798 h en structure  
(septembre à septembre)



Le BPJEPS AE forme au métier de moniteur d'équitation. Le titulaire exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant les supports techniques des activités équestres : équitation, tourisme équestre, équitation western, équitation de tradition et de travail, attelage, dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité des activités qui s'inscrivent dans le projet de la structure.

## Débouchés

### Poursuites d'études

BP REH (Responsable d'Entreprise Hippique),  
Diplôme de niveau 5 (DEUST, DEJEPS) ou de  
niveau 6 (licence professionnelle), CS Jeunes  
Chevaux, Médiation animale

### Insertion professionnelle

Salarié de centre équestre, enseignant-  
animateur, entraîneur/compétiteur/formateur  
de jeunes chevaux, formateur/responsable  
pédagogique/responsable de projets, auto-  
entrepreneur...

## Organisation

La formation se déroule au CFPPA (221h):  
enseignements transversaux (hippologie,  
communication, bureautique, théorie équestre  
et pédagogique...).

En formation à distance (186h) : complément  
de cours et visio sur la plateforme du CFPPA

En pôle technique : techniques équestres,  
pédagogie pratique encadrée par un  
instructeur

En entreprise (798h) : application pratique, mise  
en situation professionnelle

Un suivi pédagogique (livret de formation, bilans  
à mi parcours et final, visites en entreprise...) et  
un suivi de l'assiduité (émargements, connexion  
FOAD) sont effectués tout au long de la  
formation.



# LES +

+ **un solide réseau de professionnels de la filière:**  
centres équestres, entreprises d'accueil,  
intervenants experts (sellier CWD, MSA,  
Equichute, COREN...)

+ **des pôles techniques experts :** Centre Equestre  
de Sées (61), Montgardon Equitation (50), PIC  
de Deauville (14)

+ **des partenaires impliqués :** Conseil Régional  
de Normandie, Fonds Social Européen,  
DRAJES Normandie, COREN, IFCE Haras du  
Pin, Normandie Formation Excellence

## Programme

### UC1 Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure (120h)

connaissance des différents publics (handicaps, scolaires, adultes, enfants...), fonctionnement du centre équestre, suite bureautique ...

### UC2 Mettre en oeuvre un projet d'animation (112h)

concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation, mise en place de projets dans la structure professionnelle...

### UC3 Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage (268h)

concevoir, conduire et évaluer une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage (reprise, stage, préparation aux Galops...)

### UC4 Mobiliser les techniques équestres - options (224h)

option A - Initiateur poney, cheval (enseignement destiné aux groupes, publics particuliers...)  
option B - Approfondissement technique (enseignement aux publics Galop 5 à 7 - perfectionnement)

possibilité d'allègement en fonction du cursus ou équivalences

## Évaluation

Le BPJEPS est un diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

La validation des 4 UC et des 3 mises en situation pédagogiques (dont un projet d'animation réalisé en structure professionnelle) est nécessaire pour l'obtention du diplôme.

## Financement

Financements possibles :

- Plan de développement des compétences
- CPF de transition professionnelle
- Compte Personnel de Formation
- Financement du Conseil Régional
- Financement de Pôle Emploi
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage

Rémunération possible selon le statut  
Tarifs de formation selon le parcours (*nous contacter pour un devis*)

### Dates de sélection

8 juillet 2022 // Renarderie Equitation (14)  
26 août 2022 // Centre Equestre de Sées (61)

### Dates de formation

du 12 septembre 2022 au 7 septembre 2023

## Chiffres clés

données issues de la promo sortante

Réussite à l'examen	
Satisfaction	
Insertion professionnelle	

## Admissions

Pour rentrer en formation :

- Etre titulaire d'une attestation de secourisme (PSC1, AFPS, SST en cours de validité)
- Etre titulaire du GALOP 7 de la FFE ou d'une équivalence attestée par la FFE
- Présenter un certificat médical de non contre indication de la pratique des « activités équestres » et à l'enseignement de l'Equitation datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
- Satisfaire aux tests d'entrée : maîtrise en extérieur et en terrain varié, test technique (dressage, CSO, travail à pied)

Les sélections des candidats se déroulent sur **dossier de candidature, tests, entretien individuel et positionnement** avec l'équipe pédagogique.

**Responsable de formation**

Philippe DUMONT

**Secrétariat pédagogique**

Milène HEUDIARD

02.33.28.71.59

cfppa.sees@educagri.fr

[www.campusterreetavenir.fr](http://www.campusterreetavenir.fr)